



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 75402

## Texte de la question

M. Philippe Vitel appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur les inquiétudes des professionnels du tourisme social. En effet, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2006, la ligne budgétaire consacrée au programme de consolidation des hébergements de tourisme social prévu au titre VI du budget de son ministère serait supprimée voire revue fortement à la baisse. Il souhaite donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

## Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur qui soulèvent un problème que le ministre avait d'ailleurs déjà évoqué, l'année dernière, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi des finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Il s'attachera, bien évidemment, à rechercher les solutions qui permettront d'obtenir la continuation du programme de consolidation des hébergements de tourisme social en 2006, avec l'appui du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vitel](#)

**Circonscription :** Var (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75402

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9391

**Réponse publiée le :** 8 novembre 2005, page 10381